

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25021</p>
---	--	---

SEANCE du : 17 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 11 février 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CALTON	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU	Constance MACKOW	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROSSEAU	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Nathalie MOREAU, pouvoir à Constance MACKOW
Rodolph THIBAudeau	Philippe ROBIN	Florence BAZZOLI

Secrétaire de séance : Bruno BODIN, assisté des services de la Ville

Assistent également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Thierry NOMBALAY, Directeur du service financier



Décision Modificative n° 1 avant Budget Primitif – Budget Principal

Document annexé et présenté en séance.

Jean-François MOREAU présente le dossier.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** les paiements avant le budget primitif pour un montant de 24 579.78 € au compte 238 – avances forfaitaires (travaux Boulevard de potiers)

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Bruno BODIN




Le Maire, 
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250221-DG_DEL_2025_021-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

21 FEV. 2025